

## [3] CHAPITRE PREMIER,

DE LA SITUATION DU PAIS, & DU NOM DE  
HURON.

**M**ON deffein n'est pas de redire icy, ce qui se peut trouver dans les precedentes Relations, ou dans les autres Liures qui ont desja traité de ce fujet: mais feulement de suppleer au defaut de certaines circonstances sur lesquelles i'ay reconnu qu'on desiroit quelque satisfaction.

Par le mot du pais des Hurons, se doit entendre à proprement pa[r]ler, vne certaine petite portion de terre dans l'Amerique Septentrionale, qui en long[ue]ur d'Orient à l'Occident, n'a pas plus de 20. ou 25. lieuës, & en largeur de Septentrion au Midy, n'est pas en plusieurs endroits considerable, & en pas vn ne passe sept ou huit lieuës. Son eleuation dans le cœur du pais, s'est trouuée de quarante-cinq & demy. Que si quelques-vns par le passé luy ont donné quelque peu moins; pour accorder les deux, il faut dire que ceux qui la mettent à quarante quatre & demy ou [4] environ, l'ont prise à quelque nations voisine plus Meridionale, censée du nombre des Huronnes, comme nous dirons cy-apres.

Quant à la longitude, on ne l'a pû encore establi, selon le Regles de Geographie pour ne s'estre appliqué par accord en France, & icy, à l'exacte obseruation des eclyses. On attend la responce des obseruations qui en ont esté faites l'année derniere, &